

Un nouvel antiracisme s'affirme par l'exclusion du Blanc

En France, des militants radicaux de la lutte contre les discriminations ont fait du Blanc la figure de l'opresseur. Mais recourir à un tel marqueur identitaire relève du racisme

PAR EMMANUEL DEBONO

La Marche de la dignité et contre le racisme qui s'est déroulée à Paris le 31 octobre 2015 entendait dénoncer les violences policières. Organisée par un collectif de militantes (Marche des femmes pour la dignité, Mafed), soutenue par des associations de l'immigration et des quartiers populaires (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés, Groupe d'information et de soutien des immigrés...), des intellectuels et des élus (notamment du Front de gauche), elle s'inscrivait en faux contre une gauche au pouvoir accusée d'avoir trahi ses engagements en matière de lutte contre les discriminations.

La mobilisation déconsidérerait les organisations traditionnelles (principalement SOS Racisme, mais aussi la Licra) à propos desquelles elle parlait d'« antiracisme de pacotille » ou de « pseudo-antiracisme » dans son appel. Il existe depuis une dizaine d'années une fracture entre ces dernières, qui brandissent la bannière de l'universalisme, appuyé sur un discours moral, et les nouvelles venues, attachées à dénoncer un « racisme d'Etat », un « racisme structurel » ou « systémique », nouveaux noms du vieux « racisme institutionnel ».

Ainsi cadrée, cette initiative a suscité des critiques parmi lesquelles celles d'être sélective dans ses victimes et porteuse d'un « racisme inversé ». La référence, par Amal Bentounsi (porte-parole de la Mafed), sur un ton ironique, à la « bonne couleur » de peau, celle qui prémunit contre les violences policières, n'est pas pour rien dans ce reproche, ni la présence assumée dans la plate-forme militante d'associations radicales comme le Parti des indigènes de la République (PIR). Elle ne délégitime pas la cause en elle-même ni résume la marche, mais elle n'est pas sans soulever certains problèmes.

Ce militantisme tend à diviser la société en coupables et en victimes. D'un côté, une République française héritière et prolongatrice des crimes de la colonisation (« décolonisons la République », pouvait-on lire sur une banderole de manifestants) ; de l'autre, une population ayant une filiation directe ou indirecte avec les anciennes colonies françaises, et dont la résistance doit venir à bout d'un système accusé de la maintenir dans un état d'infériorité. « Devenons les citoyens d'une société, d'un Etat, d'un territoire qui cesse d'opprimer les peuples du Sud. C'est ça mon objectif politique, c'est pas de devenir française », expliquait Houria Bouteldja (porte-parole du PIR) quelques jours avant la marche. « Ce pays ne nous considère pas véritablement comme des hommes, des femmes et des enfants égaux aux Blancs », explique à son tour Franco Lollia, porte-parole de la Brigade antinégrophobie, qui estime que les « droits de l'homme ne sont qu'une fable ».

Cette lecture tend à priver de porte sortie les uns et les autres : perpétué par la voie éducative et une forme d'héritage, le crime colonial induit la culpabilité collective de ceux que l'on définit volontiers comme les « Blancs ». Celles et ceux qui tiquent devant ce schéma ne font qu'offrir des preuves supplémentaires de leur racisme intrinsèque.

A l'inverse, les individus de couleur sont invités à se penser comme les cibles attirées du racisme, ce qui recoupe en grande partie la réalité discriminatoire mais repose sur une extrapolation statistique outrancière.

Contester cette extrapolation et le principe de l'assignation forcée, à un

groupe ou à un autre, revient à se ranger dans le camp des suspects. Se montrer méfiant à l'égard des marqueurs identitaires manipulés par ces militants, qui puisent leur inspiration dans les luttes féministes et antiracistes des associations noires américaines, c'est, encore, faire valoir ses préjugés et son esprit de réaction.

Le parrainage d'Angela Davis, ex-Black Panthers et figure notable du mouvement noir américain, les nombreux soutiens d'universitaires nord-américains, les références aux violences policières commises aux Etats-Unis témoignent d'une volonté de transposer en France des problématiques et des modèles d'outre-Atlantique. Les connexions entre le cas américain et la France ne sont pourtant pas si lisibles.

DÉCALAGE

L'antiracisme républicain conçu avant la seconde guerre mondiale, et véritablement institutionnalisé après 1945, a de son côté fait le choix de condamner « tous les racismes ». Cette approche universaliste est celle qui, avec le temps, a affiché sa compatibilité avec la défense des valeurs de la République, mais a aussi montré ses limites.

Elle a nourri une pensée politique, de droite comme de gauche, celle d'une république vertueuse, aveugle à la couleur de l'épiderme, dont les discours et les décisions ne sont pourtant pas toujours réglés sur la réalité sociale. C'est sur la base de ce décalage que s'est développée la critique de l'antiracisme la plus récente : elle pointe ses angles morts et la persistance des discriminations que l'Etat, bourgeois et capitaliste, se voit accusé de pérenniser.

Le paradigme qui divise la société – et, au-delà, le monde – entre dominants racisés et dominés racisés doit-il être pris aujourd'hui pour argent comptant ?

Il faut, certes, défendre la dignité des individus et entendre impérativement ceux qui souffrent aux marges et dont les voix, isolées, ne portent pas. Il faut entendre la critique qui vise l'antiracisme institutionnel et les vieilles associations, qui auraient tout à gagner à cerner leurs insuffisances, en questionnant notamment leur héritage historique. On peut en revanche s'interroger sur le recours à ce paradigme fermé à certaines expressions de la haine raciale tel que l'antisémitisme.

Le racisme sait pourtant se manifester au sein des populations les plus diverses, y compris chez ses victimes directes, et emprunter d'autres canaux que celui de l'oppression et de l'exploitation. Il est en outre difficile de ne pas percevoir, dans les diatribes contre le « philosémitisme d'Etat », l'expression d'un antisémitisme extrême qui, aujourd'hui, est au cœur de la « nouvelle judéophobie ».

Des militants et des militantes entendent aujourd'hui marquer leur rupture avec un « antiracisme blanc », des « organisations blanches ». En lutte contre le « privilège blanc », ceux du PIR fustigent les « indigènes qui collaborent avec le pouvoir blanc ». Le blanc est une couleur approximative, qui renseigne plus mal que bien sur les parcours et les situations individuelles. En faire une clé de lecture sociale « sloganisée », une grille d'analyse liant étroitement le social et le racial, permettant de distribuer les bons et les mauvais rôles, les figent même dans l'histoire, dérive d'une vision pour le moins inquiétante de l'humanité et de son devenir.

On peut faire le constat d'une discrimination fondée sur les origines ou l'apparence physique sans dresser le portrait systématique d'un oppresseur type, auquel on associe souvent une religion, une préférence sexuelle et un penchant pour le patriarcat. Cette manière de militer, quasi schizophrénique, a le travers de l'essentialisation, qui, il faut le rappeler, est un ingrédient actif de toutes les formes de racisme. ■

Emmanuel Debono est historien à l'Institut français de l'éducation de l'École normale supérieure de Lyon.

Curie | PAR SERGUEI



« Le fils de Saul » ou la fin du débat sur la représentation de la Shoah

Mettre en scène les camps de la mort a souvent suscité la controverse. La réception largement positive du film de Laszlo Nemes laisse croire à une évolution, au moment où disparaissent les derniers survivants

PAR NATHALIE SKOWRONEK

Déjà, Adorno se trompait. Plus de poésie après Auschwitz ? Eh bien, non, il y en eut. Paul Celan, par exemple. Comme il y eut des films qui tentèrent de mettre en images l'irreprésentable de la Shoah. De *Nuit et Brouillard* à *La Liste de Schindler*. Cet irreprésentable n'a cessé de se représenter, encore et encore, jusqu'à plus soif dans des tentatives désespérées, obsessionnelles, douloureuses et nécessaires. Laszlo Nemes a pris le risque de dire, ou plutôt de montrer, ou plutôt de ne pas montrer cet irreprésentable dans son film *Le Fils de Saul*, récemment sorti sur les écrans.

Le film est précédé (et suivi) d'une rumeur extrêmement positive. Mieux, il a été adoubi par les cautions morales françaises les plus respectées dans le domaine de la Shoah, parmi lesquelles sa figure la plus emblématique, et la plus autoritaire, Claude Lanzmann. Ouf ! Car Laszlo Nemes a outrepassé les deux interdits majeurs érigés en lois absolues. Premièrement, ne pas faire de fiction à partir des témoignages des camps (autrement dit, tout doit être vrai, mais qu'est-ce que le vrai quand on sait que Primo Levi, invité à donner ses premières conférences quinze ans après avoir écrit *Si c'est un homme*, doit se relire, révérifier à sa propre source ?). Deuxièmement, ne pas représenter les chambres à gaz.

Or *Le Fils de Saul* est une fiction qui se déroule pour sa plus grande partie à l'intérieur des bâtiments abritant les chambres à gaz et les crématoires de Birkenau. Si bien qu'il devient, c'est une première, une fiction cinématographique sur la Shoah avec label autorisé. Une fiction qui s'est totalement imprégnée des corpus disponibles sur les *Sonderkommandos* (les Juifs qui travaillaient sous la contrainte des nazis dans les chambres à gaz et les fours crématoires). On y retrouve les manuscrits enterrés, les photographies prises clandestinement, l'interdiction de parler aux autres, les réseaux de résistance, autant d'éléments-clés intégrés au récit avec talent et rigueur, selon un cahier des charges qu'on déroule en sachant qu'on marche sur des œufs et que plane l'interdit de la représentation.

SPECTACULAIRE ET PRUDENT

Bref, un film à la fois spectaculaire et prudent, ce qui généralement ne va pas de pair, et qui prend soin d'éviter les images trop éculées (à l'instar du cow-boy des films de western qui descend de cheval et fait trembler les battants de l'entrée du saloon), celles presque iconiques de l'imagerie des camps : le portail « Arbeit macht frei », les rails de train, le rasage des crânes, la baguette de Mengele orchestrant les sélections, des images tellement incrustées dans notre imaginaire collectif que le film considère qu'il peut s'en passer.

La question n'est pas de savoir comment *Le Fils*

de *Saul* représente l'irreprésentable de la Shoah mais pourquoi celui-là reçoit soudainement l'autorisation de représenter ce qui jusqu'alors était considéré comme un tabou. Soixante-dix ans après la libération d'Auschwitz, au moment où disparaissent les derniers survivants qui nous obligeaient à une tenue et une retenue, la Shoah, privée de ses témoins-martyrs, est en train de tomber dans le domaine public. À la manière du droit de la propriété intellectuelle qui ne protège plus une œuvre soixante-dix ans après la mort de son auteur. De sorte que les règles qui régulaient les « comment dire », « comment montrer », « comment en parler » ne sont plus opérantes comme elles l'ont été. Il n'est plus question de s'interroger sur le bien-fondé d'une nouvelle édition critique de *Mein Kampf*, ou sur l'interdit d'écrire le mot « roman » en couverture des ouvrages traitant des camps ou sur la légitimité des images recréées au cinéma. La bascule s'opère sous nos yeux. Les gardiens officiels, investis, peuvent bien se fâcher et faire les gros yeux : « Je ne vous permets pas, vous n'avez pas le droit », ça ne marche plus. Au mieux, les visages se détournent en haussant les épaules, au pire, ils ne savent même plus de quoi il retourne. Un peu comme le souvenir des pogroms, si tragiques qu'ils aient été, s'est détaché de sa charge émotionnelle pour devenir un événement historique.

Entendons-nous : je ne dis pas qu'on ne sait plus ce qu'est la Shoah, je dis que celle-ci s'est diluée (ou est en train de se diluer) dans un ensemble plus vaste où règnent d'autres considérations et nécessités mémorielles. Juifs et non-Juifs en font bon et/ou mauvais usage. Il n'y a qu'à écouter Nétanyahou remplaçant le diable Hitler par le mufti de Jérusalem (pas un ange non plus, mais ce n'est pas le sujet) pour se rendre compte que la mémoire de la Shoah, jadis au cœur de nos esprits et de notre sinistre XX^e siècle, ne sidère plus comme elle a sidéré. La preuve : on peut même désormais lui faire dire n'importe quoi. Changement d'époque, redistribution des cartes. L'avant-plan est devenu arrière-plan. C'est ce que dit Nemes en gardant sa caméra rivée sur le personnage central de Saul et en laissant les corps morts et l'irreprésentable dans le flou et le hors-cadre.

Pour les anciens, les gardiens du temple, ces glissements successifs sont comme l'effondrement d'un monde. Une perte de repères. Un coup de vieux. Que faire ? Que faire quand se détache la branche sur laquelle on repose ? Etre relégué à l'arrière du décor ou tâcher malgré tout de faire bonne figure ? Applaudir ou crier au loup ? Claude Lanzmann apporte sa réponse. On l'a lue ici et là dans les médias : « Laszlo Nemes a fait un film dont je ne dirai jamais aucun mal ». Alors oui, ne plus être celui qui condamne. Se choisir, en extrême, la façon la plus ancienne de se survivre, un fils. ■

Nathalie Skowronek est écrivain, elle est notamment l'auteur de « La Shoah de Monsieur Durand », (Gallimard, 64 pages, 7,50 euros) et de « Max, en apparence » (Arléa, 2013).